

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 16 (1871)  
**Heft:** 13

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

actes, fort supérieur à toutes les déclarations possibles, si bien corroborées et notariées qu'elles soient.

Enfin, simple détail, pourquoi tant parler de la démoralisation et de l'indiscipline de l'armée? pourquoi surtout les attribuer au 2 décembre, à la révolution de 1848, même à celle de 1830, quand on a tant dit le contraire, et non sans raison, après Mentana, après Mexico, Pékin, Solferino, Sébastopol, Isly, la Smala, Anvers, etc., etc.? Ce qui démoralise le plus les armées, ce sont les chefs qui ne savent pas se mettre à l'unisson avec elles, et qui n'ont pas le bonheur de pouvoir leur offrir la compensation du succès. Il y eut dans tous les temps de tels chefs; il y en eut trop en 1870 dans les hauts parages de l'armée française; point n'est besoin, pour trouver des causes de démoralisation, d'aller plus loin et de faire le procès à tout un demi-siècle.

Quoiqu'il en soit, ce petit réquisitoire contre les temps modernes, formulé en toute sincérité d'humeur sombre sans nul doute, a fortement touché la fibre bienveillante de l'Assemblée. En revanche, il a attiré à l'auteur une réplique assez verte et fort juste en somme d'un de ses collègues, le général Chanzy, en ce qui concerne les opérations des armées de province, de l'armée de la Loire notamment. (1) D'autres répliques suivront probablement, et ce n'est pas sans curiosité que nous attendons celles du général Palikao, de M. Gambetta et de quelqu'un des officiers généraux de la défense de Paris.

— D'après l'*Avenir militaire*, nouveau journal français qui semble appelé à un grand succès, l'armée qui vient de dompter l'insurrection de Paris comptait, outre le grand état-major du maréchal Mac-Mahon et de son chef d'état-major, général Borel, 22 généraux de division, dont 6 fonctionnèrent comme chefs de corps d'armée, MM. de Ladmirault, de Cisse, de Barail (cavalerie), Douay, Clinchant, Vinoy; 43 généraux de brigade; 53 régiments d'infanterie de ligne, dont 26 de marche et 12 provisoires; 11 bataillons de chasseurs, dont 10 de marche; 2 régiments d'infanterie et 2 de fusiliers de marine; 1 régiment de gendarmes à pied; environ 4 régiments de garde républicaine et de gardiens de la paix mobilisés; en outre 18 régiments de cavalerie et 88 batteries, dont moitié de mitrailleuses. En tout environ 150 mille hommes.

(1) A ce propos le général Chanzy a confirmé un fait assez piquant déjà à moitié dévoilé. Il avait sous ses ordres, pendant qu'on les vouait à la proscription avec un redoublement de zèle, les princes d'Orléans incognito. L'un d'eux, sous le pseudonyme de capitaine Robert Lefort, fut même décoré pour sa bravoure, et l'on apprit alors seulement qu'il n'était autre que le jeune duc de Chartres, un vétéran d'ailleurs des guerres d'Amérique et d'Italie.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix: Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, lieutenant-colonel fédéral d'artillerie; V. BURNIER, major fédéral du génie. — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.

---

IL VIENT DE PARAÎTRE  
chez CHANTRENS, éditeur, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse:  
**ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE**  
Temps modernes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV  
par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse.  
2<sup>me</sup> édition, augmentée d'un  
**avant-propos sur la guerre de 1870.**  
1 vol. in-8°. Prix: 5 francs.

---